

NOTE PARLEMENTAIRE

Objet : Soutien de la **Contribution Citoyenne à l'élaboration de la Loi "ONVP"** – Observation Nationale Vigilance Propreté

Portée par l'Association **Ecoclope** – Président : **Monsieur Y-Chorfi-Witte**

Résumé :

La présente note vise à appuyer cette **Contribution Citoyenne à l'élaboration de la Loi "ONVP"**, composée de 23 articles, élaborée par Monsieur Y-Chorfi-Witte, président de l'association **Ecoclope**. Ce texte, soumis au gouvernement, propose la mise en place d'un cadre législatif structurant pour lutter contre les micro-déchets diffus, en particulier la pollution massive causée par les mégots de cigarettes.

1. Contexte environnemental et sanitaire

-- **En France, plus de 25 000 tonnes de mégots sont jetés au sol chaque année pour un coût aux contribuables de 100 millions d'euros.**

-- Un seul mégot peut polluer jusqu'à **500 litres d'eau** et ravager des **milliers d'hectares** de nos forêts.

Ils représentent une des principales sources de pollution visuelle, chimique et plastique dans les villes, les cours d'eau et les océans.

Cette pollution a des conséquences multiples : au-delà des coûts de nettoyage élevés, des risques sanitaires et des incendies de forêt qu'elle peut provoquer, elle entraîne une atteinte grave à la biodiversité et **jette l'opprobre** sur notre nation, qui semble encore trop peu exemplaire en matière de Propreté et de Civisme Environnemental. **Agir dès maintenant, avec l'appui de l'ALCOM, des Élu-e-s, de l'État, c'est affirmer une volonté politique forte : celle d'une France responsable, moderne et engagée pour un espace public sans mégots.**

2. Historique du projet **Ecoclope**

-- 2007 : Transmission au gouvernement d'un rapport chiffré et détaillé sur la problématique des mégots.

-- Question parlementaire déposée par **Monsieur Laurent Hénart**, Maire de Nancy et ancien Ministre.

-- Projet soutenu au plus haut niveau de l'État : 2 Présidents de la République et 4 Ministres de l'Écologie ont salué-e-s cette initiative.

-- **Monsieur Y-Chorfi-Witte** a multiplié les interventions médiatiques (télévision, radio, presse) pour mobiliser l'opinion publique.

-- Rédaction d'une **Contribution Citoyenne à l'élaboration de la Loi « ONVP»**, Observation Nationale Vigilance Propreté structurée en 23 articles, visant à intégrer le droit à la Propreté environnementale dans une stratégie Nationale.

3. Objectifs de l'**ONVP**

- Créer une **Observation Nationale Vigilance Propreté** à l'échelle de l'État.
- Impliquer l'ensemble des collectivités territoriales, avec un financement participatif symbolique (30 €/commune).
- Mettre en place une politique préventive, éducative et incitative, notamment auprès des fumeurs.
- Développer des outils de collecte (bornes, pochettes de recyclage), un "**loto du recyclage**", et une valorisation des micro-déchets.
- Incrire cette démarche dans une logique constitutionnelle (référencement dans la **Charte de l'Environnement**).

4. Sollicitations

Nous sollicitons les parlementaires :

- Pour étudier et relayer l'**ONVP**.
- Pour encourager l'inscription de ce texte à l'ordre du jour parlementaire.
- Pour initier une mission d'information ou une proposition de résolution sur la pollution urbaine diffusée (mégots, chewing-gums, plastiques légers).
- Pour soutenir politiquement et financièrement les actions de terrain déjà mises en œuvre par l'association **Ecoclope**.

5. Conclusion

L'initiative **Ecoclope** dépasse la seule question des mégots : elle incarne un mouvement Citoyen, Écologique, Éducatif et Solidaire. L'**ONVP** apporte une réponse concrète, réaliste et immédiatement applicable à un enjeu urgent, transversal et très visible.

"Un petit geste, un grand impact. Ensemble, transformons une pollution visible en solution nationale."

Ensemble, rendons possible ce qui est nécessaire.

Avec tout mon engagement citoyen,

Le Président Monsieur Y-Chorfi-Witte.